



Contact : 01 47 62 73 79  
communication@cgpme.fr  
www.cgpme.fr

Communiqué  
de presse

25/06/2009

## **Non respect de l'engagement public des banques : quelles conséquences ?**

Le gouvernement a injecté plus de 10 milliards d'euros pour renforcer les fonds propres des banques françaises dont l'existence même était en jeu.

Ce financement étatique direct visait à maintenir un niveau satisfaisant d'offre de crédit indispensable au fonctionnement de l'économie française. La CGPME avait donc approuvé cette mesure.

En contrepartie de la participation de l'Etat, les banques s'étaient engagées à faire progresser de 4% le montant des encours distribués.

Il s'avère aujourd'hui que cet engagement ne sera pas tenu.

Parallèlement, [78% des dirigeants de PME](#) estiment que le contexte actuel a durci les conditions d'accès au crédit pour les entreprises.

La CGPME s'interroge donc sur les conséquences du non-respect d'un engagement pourtant pris publiquement, légitime contrepartie de l'utilisation des deniers du contribuable.

Pour sa part, la Confédération réclame à nouveau la mise en place rapide d'un observatoire des taux du crédit aux PME et le renforcement des pouvoirs du médiateur du crédit.

Les PME ne comprendraient pas que l'Etat ait, pour rétablir le financement de l'économie, aidé les banques à reconstituer leurs fonds propres et que ces dernières soient les principales bénéficiaires de ces mesures.